

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Prise de rendez-vous directe au secrétariat. Les parents ou les partenaires souhaitant adresser des patients appellent directement le secrétariat.

La couverture sociale doit être à jour.

L'EQUIPE

- Deux praticiens hospitaliers : Dr Stéphanie LECLERCQ et Dr Emilie PHAN
- Un musicothérapeute : Sébastien ABEL
- Une assistante médico-administrative : Carine CAILLOT-BERNARD
- Un cadre de santé : Jean-Marc ALBERT

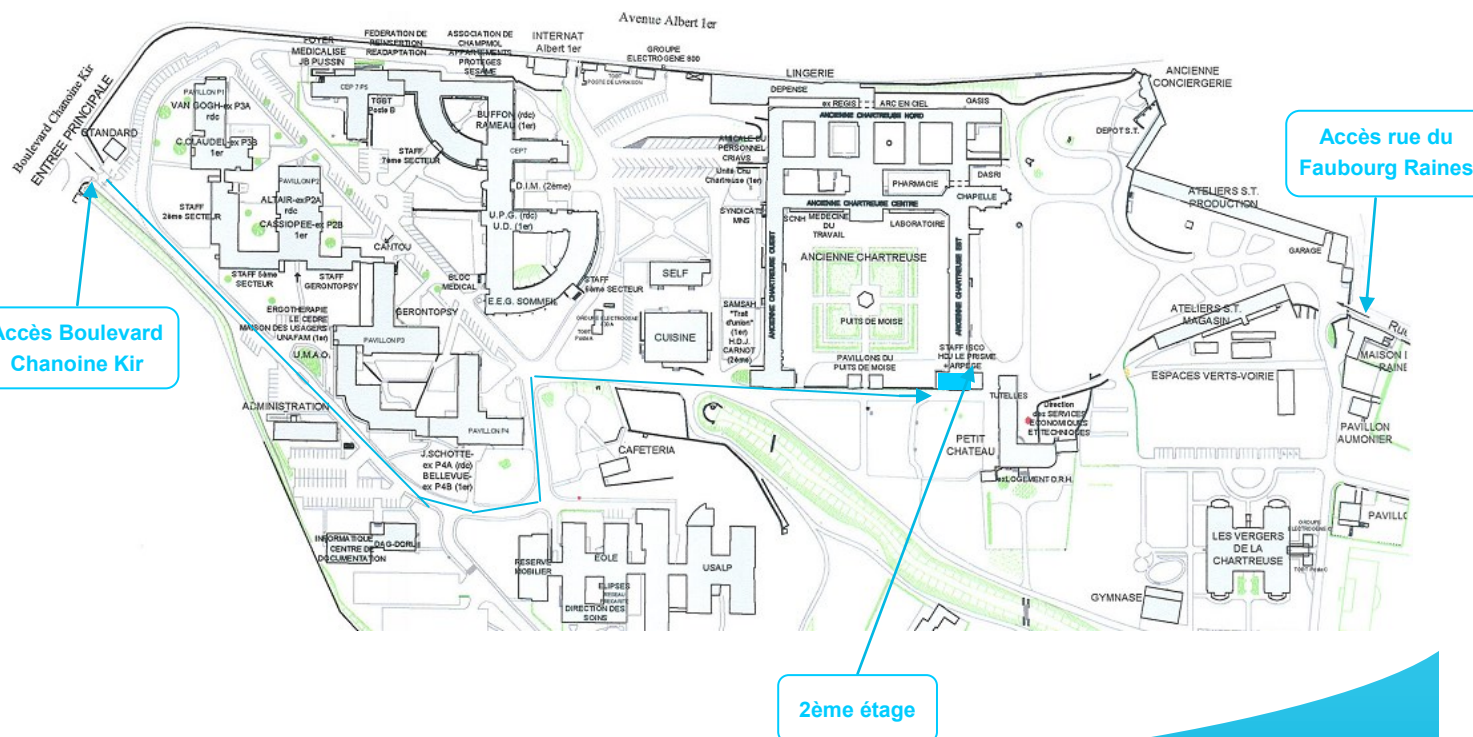
ACCES



En bus : vous pouvez prendre les lignes de bus 3, 2 ou 13 – Arrêt CHS La Chartreuse - Boulevard Chanoine Kir.



En tramway : Vous pouvez prendre la ligne T1 Dijon Gare > Quetigny Centre (Arrêt terminus Dijon Gare) ou ligne T2 Valmy > Chenôve Centre (Arrêt Dijon Gare). En empruntant le passage Henri Vincenot, côté avenue Albert 1er, il vous faudra une quinzaine de minutes pour arriver au CH La Chartreuse en passant par l'entrée située rue du Faubourg Raines.



Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Intersecteur Sud de Côte d'Or

Consultation Père - Mère - Bébé

La consultation Père-Mère-Bébé est une unité relais entre les différentes structures de périnatalité et celles de santé mentale. Elle est proposée aux futurs parents, aux parents en difficultés psychiques et relationnelles et à leur bébé de moins de 18 mois. Le but de cet accueil est : prendre en charge les difficultés en lien avec la parentalité et prévenir l'apparition de troubles psychopathologiques chez le nourrisson.

1 Bd Chanoine Kir
21033 DIJON Cedex



La consultation Père-Mère-Bébé est une unité de soins qui dépend du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier La Chartreuse. Ce pôle met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins la plus adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population. Il est composé de neuf structures de soins, réparties sur le sud du territoire de la Côte d'Or.

Secrétariat : 03 80 42 48 31
Cadre de santé : 03 80 42 49 36

Horaires et jours d'ouverture :

Les consultations se déroulent le lundi et le jeudi de 9h00 à 18h00. Les séances de musicothérapie se déroulent le jeudi de 9h00 à 18h00.

Le secrétariat (pour prise de rendez-vous) est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

LES MISSIONS

La psychiatrie périnatale s'intéresse aux pathologies des interactions et aux troubles de la parentalité, susceptibles d'altérer la construction psychique du bébé. Elle se situe de ce fait à la limite de la psychiatrie de l'adulte et de celle de l'enfant, mais également de l'obstétrique et de la pédiatrie. Elle vise à prendre en charge conjointement une mère et son bébé et à offrir des soins tant à l'un qu'à l'autre, ce que ne peuvent offrir ni les CMP adultes ni les CMP enfants.

Prise en charge précoce des pathologies de la période pré et post natale immédiate.

Consultation, psychothérapies, prise en charge en ambulatoire.

Activités d'enseignement et de recherche.

LES OBJECTIFS DES SOINS

Prendre soin de la mère et soutenir la relation parent – enfant afin de prévenir une éventuelle pathologie de l'enfant.

Prendre en charge les parents confrontés à :

- Une mise en place difficile des interactions avec le bébé,
- Un accouchement traumatique,
- La gestion des traitements psychotropes...

Recevoir des parents avec leur bébé souffrant de :

- Troubles du sommeil,
- Troubles de l'oralité, anorexie,
- Dépression du nourrisson,
- Trouble de l'accordage,
- Pleurs incessants....

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

- Des consultations médicales pédopsychiatriques centrées sur les interactions précoces parent-enfants,
- Des consultations individuelles pour les mères ou les pères avec ou sans leurs enfants,
- Des séances de musicothérapie (travail autour de la relation parents – enfants).

LES PARTENARIATS

Cette unité constitue un relais entre les différentes structures de périnatalité et celles de santé mentale.

Cela nécessite un travail en réseau et en partenariat avec l'ensemble des professionnels de la périnatalité :

- Réseau périnatal de Bourgogne,
- Maternités du département (CHU de Dijon et Hôpital de Beaune),
- Services de pédiatrie (CHU de Dijon et Hôpital de Beaune),
- Services de psychiatrie adulte et de pédopsychiatrie (CH La Chartreuse et CHU de DIJON),
- Médecins généralistes,
- Pédiatres libéraux,
- Gynécologues libéraux,
- Sages-femmes libérales,
- Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie,
- Foyer maternel de la Croix Rouge
- PMI, services de la petite enfance départementaux, lieux d'accueil municipaux,
- Circonscription sociale et services de l'ASE,
- Réseaux psychologues des maternités,
- L'Amarine : Maison verte,
- Centres d'Action Médico-Sociale Précoce,
- Parquet, juges des enfants,
- Service de pharmacovigilance,
- Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile.